



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle **FORCE OUVRIÈRE**

des Ardennes

SNUDI-FO – SNFOLC - SNETAA-FO

Déclaration liminaire CSA SD FSSSCT du jeudi 25 mai 2023

Mesdames et messieurs,

A quoi assiste-t-on depuis quelques temps ?

A un gouvernement qui fait du zèle, et qui demande toujours plus aux enseignants qui ont déjà la tête sous l'eau... Mais ce n'est pas grave, chargeons la mule tant qu'elle tient encore debout, à l'instar de l'hôpital au bord de l'implosion... Heureusement qu'on peut encore compter sur la conscience professionnelle des personnels, car sans eux tout s'écroulerait, et c'est d'ailleurs pour cela que l'administration se permet tout !

« Le pacte enseignant »: Travailler plus pour perdre moins, comme si la semaine des enseignants n'était déjà pas assez chargée. On laisse penser qu'on aurait largement le temps et l'**énergie** de donner des heures en plus de celles qu'on fait déjà : les mercredis matin en collège pour les enseignants du 1^{er} degré, et pour les collègues du secondaire devoir remplacer au pied levé un collègue absent... **Faute d'avoir créé** des postes de TZR, des postes d'enseignants spécialisés, des postes d'enseignants tout court... Notre ministre trouve des pseudos solutions dignes de la **politique de la rustine**, absolument pas à la hauteur des enjeux de notre métier, mais en a-t-il simplement l'intention ou l'ordre ? Et de qui se moque-t-on ? Les enseignants seront donc considérés comme des personnels bouche-trou, comme le sont déjà nos AESH depuis les créations des PIALs, et on devrait se satisfaire de ces conditions de revalorisation ?

Mais qui peut penser que les enseignants seraient en capacité de trouver des heures en plus dans leur semaine **sans mettre en péril leur santé** ? Qui ? **Ceux en haut lieu qui n'ont jamais eu d'élèves devant eux** peut-être, **pas plus qu'une quelconque notion de ce qu'est notre métier** ? Si l'on prend l'exemple des enseignants du 1^{er} degré qui offrent déjà 40 minutes de bénévolats par jour : pensez-vous que 6h 40 devant élèves au quotidien ne soient pas suffisantes **pour nous user** ? A ceci s'ajoutent évidemment les temps de préparation et de correction et de tenue de classe... et on devrait encore donner, du peu de temps qu'il reste, pour espérer un reliquat de salaire versé sous forme de prime en plus !! **C'est tout simplement malhonnête et lamentable...**

Derrière ce « pacte » des enseignants se cache une vision méprisante des enseignants. Et cela met à jour qu'aucune politique éducative n'a été pensée à long terme pour **améliorer les conditions de travail** des personnels et par conséquent **les conditions d'apprentissages et les résultats de nos élèves**. On devra toujours faire plus avec moins de moyens... et bien à force de tirer sur la corde, elle finit par craquer... **l'institution est responsable des conditions de travail des personnels**, en reprenant des postes, en ne créant pas de nouveaux postes de psy et enseignants spécialisés, en ne créant pas de postes de remplaçants, en faisant appel à des contractuels formés à coup de lance pierre, l'administration crée toutes les conditions de stress, de tension et de mal-être au sein des établissements, et les personnels se voient nommer les seuls responsables de ce qui ne fonctionne pas...

Quand allez vous nous permettre de travailler dans de bonnes conditions ? Avec des effectifs de classe décents ? Quand allez-vous prendre conscience de la gravité des cas qui sont relatés dans les registres SST ? Quand ? Nous avons juste le sentiment qu'il est devenu tout à fait normal de subir un EHP, et que si l'enseignant craque c'est juste de sa faute, il n'est pas assez fort, et on le laisse subir et s'enfoncer chaque jour un peu plus !! Il y a urgence à s'occuper sérieusement de tous ces cas mais pendant ce temps là l'administration se contente de répondre aux exigences budgétaires, de répondre à des pseudos réformes qui visent ni plus ni moins à faire des économies sur le dos des personnels de terrain... **nous souhaiterions juste travailler en paix.**

Demandez des ouvertures de places dans les structures spécialisées pour les élèves qui relèvent de ces enseignements, rouvrez les poste G, mettez des vrais moyens face à ces problèmes !! Poste G qui ont tous été fermés les uns derrière les autres car personne n'était plus envoyé en formation, si ça n'est pas encore une incohérence ça ? Qu'est ce que c'est ?

Les personnels de terrain n'en peuvent plus, ils ont besoin d'aide concrète et certainement pas qu'on leur reproche leur inefficacité et certainement pas qu'on les nomme responsables, et ça n'est pas non plus à eux de trouver des solutions !! **Mais de qui se moque t-on ?** C'est lamentable. Et comme si cela n'était pas suffisant, à tout cela s'ajoute une réforme des retraites qui oblige à travailler gratuitement deux ans de plus pour une même pension... Dans ce contexte, comment voulez-vous motiver vos troupes ? Nous n'avons même plus l'espoir d'arriver en retraite en bonne santé....

En tout cas, ce gouvernement pourra se targuer de fouler aux pieds les acquis sociaux !

Il pourra se targuer d'avoir détruit notre Ecole de la République, avec ses contre-réformes perpétuelles, avec ses suppressions de postes, avec son glissement insidieux vers un management qui enlève de l'humain à l'endroit où notre société en aurait pourtant le plus besoin : là où sont nos enfants, nos jeunes là où les personnels de l'Education nationale ont ce souci permanent de transmettre, mais aussi d'aider, d'être présents, bienveillants

Et ce sont ces mêmes personnels qui prennent de plein fouet l'Ecole inclusive, laquelle devient souvent maltraitante car sans moyens suffisants !

On ne compte plus les fiches qui évoquent des situations de violence vécues avec des enfants dont la prise en charge devrait induire des moyens plus importants. Sans parler des enseignants qui ne signalent rien craignant des retours négatifs pour eux.

Oui, ici, vous serez peut-être attentifs aux expériences vécues, vous caresserez notre courroux en affirmant qu'effectivement, il faut faire quelque chose"...mais au final ?! Ces situations de souffrance se multiplient ! Et toujours moins de places dans les IMP, et toujours trop peu d'aesh, et toujours moins d'enseignants spécialisés, et toujours plus de protocoles derrière lesquels l'administration se dissimule, se déchargeant ainsi de toutes responsabilités. Quel changement concret sur le terrain quand un enseignant apprend que l'on est passé d'un niveau de protocole au suivant ?

Un enseignant n'est pas psy, ni infirmier, ni éducateur spécialisé, ni pédopsychiatre, un enseignant est là pour enseigner à une cohorte d'élèves déjà assez conséquente des savoirs, et cette mission est déjà bien assez complexe. Il est là pour mener des séances d'apprentissages, il est là pour travailler dans la bienveillance et dans le respect d'autrui. Un enseignant n'a pas à se faire insulter ni frapper par un élève, ou par un parent d'élève, un enseignant n'a pas à être diffamé sur les réseaux sociaux, ces situations ne sont plus tolérables et vous devez intervenir plus rapidement et efficacement pour protéger vos personnels.

D'autre part, Il sera impératif d'accéder aux revendications des AESH qui à elles/eux seul(e)s font tenir la politique d'inclusion systématique et qui sont pourtant maintenu(e)s sous le seuil de pauvreté! **Et si cette instance entend véritablement s'occuper de santé, de sécurité, et de conditions de travail, alors il faut revenir sur les suppressions de postes**, abandonner les réformes du bac, la réforme de la voie professionnelle, il faut abroger la loi 3DS et la loi Rilhac, et **revaloriser les personnels sans contrepartie !**

Parce que Oui, nous sommes épuisés de subir le mépris, le manque d'écoute, la surcharge de travail et un management qui ne cache plus son nom. Ce métier est fatiguant, parfois plus du fait des manquements de l'Institution que de la pratique même de l'enseignement. C'est un comble !! On parle d'atteintes à la laïcité ? On nous répond "formez-vous !". **Quand comprendrez-vous qu'un enseignant qui signale un problème n'est pas un enseignant qui est à la source du problème ?!!** Nous rappelons que L'article 11 de la loi 83-634 existe toujours et qu'à ce titre, un personnel en souffrance doit être protégé et respecté.

Enfin si l'on prenait en compte nos revendications, telles des dotations en heures, en personnels, cela permettrait de résoudre déjà une partie des problèmes. **La surdité, la légèreté, l'aveuglement, la logique comptable de notre Institution sont les coupables d'une souffrance au travail qui ne fait que s'accroître et qui ne permet pas de coller aux valeurs de l'Ecole de la République.**

Notre organisation syndicale sera de tous les combats pour préserver notre Ecole, mais aussi nos acquis sociaux, et nous continuerons à être mobilisés tant que ceux-ci seront menacés !

Nous revendiquons :

- Une formation pour les membres de ce comité comme il était proposé aux membres des CHSCT d'antan sur les réglementations en vigueur.
- La mise en place d'une réelle médecine de prévention des risques psycho-sociaux, via une visite médicale comprise sur le temps de travail.
- Que les personnels qui remplissent les registres soient écoutés et soutenus et non plus stigmatisés ou dénigrés, particulièrement par des personnes n'ayant jamais eu de classes à charge et que les signalements dans ces registres soient traités de façon rapide et correcte et non pas de façon statistique 2 fois par an.
- La fin d'un management reposant sur le préalable de la culpabilité de l'enseignant ou de ses soi-disant manquements.
- Que la notion de délai raisonnable entre la communication des sujets et des copies à corriger ne se résume pas à 48h.
- Que l'institution réponde concrètement et plus vite à un enseignant qui remplit le registre lorsque celui-ci parle de suicide, ou lorsque des directrices et directeurs d'écoles sont en arrêt de travail, ou en Burn out !!!
- La réouverture des poste G, la création de postes de remplaçants, de postes spécialisés, de postes supplémentaires, la création de postes de spy, plus d'enseignants dans les RASED pour des prises en charge d'élèves et non pas en personnels référents.

Merci de votre attention